

**Communiqué des liquidateurs de Petroplus Refining Cressier SA en liquidation concordataire**

Küsnacht-Zürich, le 5 avril 2013. Par décision du 27 mars 2013, le juge du concordat compétent au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers à Boudry a homologué le concordat par abandon d'actif proposé par Petroplus Refining Cressier SA à ses créanciers. La décision est définitive et exécutoire. Le 7 décembre 2012, l'assemblée des créanciers de Petroplus Refining Cressier SA avait nommé Brigitte Umbach-Spahn et Vincent Jeanneret en qualité de liquidateurs, ainsi que Olivia Heinis, Blaise Baumann, Bastien Batard, Gaspard Flieder et Thomas Bauer en qualité de membres de la commission des créanciers.

Les organes de la liquidation continueront de procéder au recouvrement des créances et des actifs. Parallèlement, ils dresseront un état de collocation, afin de déterminer les créanciers participant à la répartition du produit de la liquidation et de fixer leur rang.

\*\*\*\*\*

**Pour de plus amples informations:**

- Site internet des liquidateurs: [www.liquidator-petroplus.ch](http://www.liquidator-petroplus.ch)
- Filippo Th. Beck/Brigitte Umbach-Spahn, téléphone +41 (0)43 222 38 00, fax +41 (0)43 222 38 01
- Vincent Jeanneret, téléphone +41 (0)22 707 80 00